

RCS : CLERMONT FERRAND

Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00184

Numéro SIREN : 818 408 510

Nom ou dénomination : GC IMMO

Ce dépôt a été enregistré le 05/12/2018 sous le numéro de dépôt 12652

Société GC IMMO (SAS)

DIAGNOSTIC IMMOBILIER

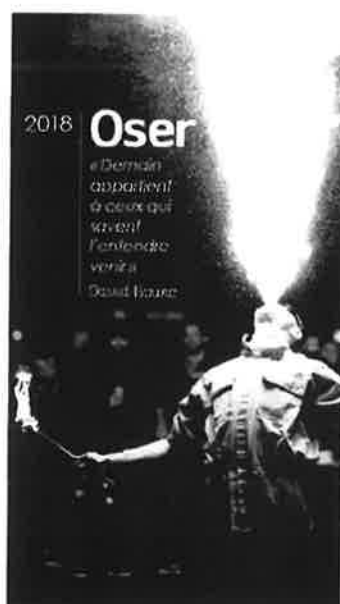
RUE RENE ROBIN
ZAC DE MOZAC

63200 MOZAC

BILAN AU : 31/12/2017

N° SIRET : 81840851000019
Code NAF : 6831Z

CERTIFIÉ CONFORME
à l'ORIGINAL
Le Président





SOMMAIRE

	Pages
- Annexe	6 à 8

[Signature]



(1)

BILAN SIMPLIFIE

formulaire obligatoire (art. 302 Section
du code de Commerce des Impôts)Désignation de l'entreprise **Société GC IMMO**Néant ☐Adresse de l'entreprise **RUE RENE ROBIN**

63200 MOZAC

Numéro SIRET * **8 1 8 4 0 8 5 1 0 0 0 0 1 9**

Durée de l'exercice en nombre de mois *

1 2

Durée de l'exercice précédent *

1 1

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 1 1 2 2 0 1 7		3 1 1 2 2 0 1 6	
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012				
	Fonds commercial *						
	Autres *	014	016				
	Immobilisations corporelles *	028	030	1 996	836	1 160	1 826
	Immobilisations financières * (1)	040	042				
Total I (5)		044	048	1 996	836	1 160	1 826
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052				
	Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances (2)	068	070				
	Clients et comptes rattachés*						
	Autres * (3)	072	074	24 040		24 040	12 959
	Valeurs mobilières de placement	080	082				
	Disponibilités	084	086				9 546
	Charges constatées d'avance *	092	094				1 383
	Total II	096	098	24 040		24 040	23 887
Total général (I+II)		110	112	26 036	836	25 200	25 713
PASSIF				Exercice N NET	1	Exercice N-1 NET	2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		4 000		4 000	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		400			
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		15 609			
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		1 664		16 009	
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		21 673		20 009	
	Provisions pour risques et charges	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		405			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		1 507		2 879	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169		1 615		2 825	
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176		3 527		5 704	
	Total général (I + II + III)	180		25 200		25 713	
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Dont de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		990
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	21 702	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		990

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

500

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		Société GC IMMO		Exercice N clos le							Exercice N-1 clos le						
A - RÉSULTAT COMPTABLE						13 1 1 2 2 0 1 7							13 1 1 2 2 0 1 6						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		dont export et livraisons intracommunautaires		209	210													
	Production vendue	biens			215	214													
		services *			217	218	35 000						30 500						
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222												
	Production immobilisée *						224												
	Subventions d'exploitation reçues						226												
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits						230												
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	35 000						30 501						
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234												
	Variation de stock (marchandises) *						236												
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238												
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240												
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242	26 946						11 496					
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	517			244	4 157											
	Rémunérations du personnel *						250												
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252												
Dotations aux amortissements *						254	666						170						
Dotations aux provisions						256													
Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			262	0						0					
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260															
Total des charges d'exploitation (II)					264	31 769						11 667							
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	3 231						18 834							
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)				280												
	Produits exceptionnels		(IV)				290	990											
	Charges financières		(V)				294	306											
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347			300	1 829											
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348															
Impôts sur les bénéfices *		(VII)				306	421						2 825						
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	1 664						16 009							
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	1 664						314						
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316												
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318												
	Provisions non déductibles *						322												
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)						324	1 142											
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247			écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248												
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)		249												
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998												
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999												
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997												
	Déductions	Entreprise nouvelle (44, septies)	986	Zone franche urbaine (44, octies et octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44, septies)	127	Zones de revitalisation rurales (44, quinquies)	138										
Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)		981	Jeune entreprise innovante (44, septies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Evénement de compétitivité hors CICE (44, septies)	990											
Divers dont ZFA (44 quaterdecies)		345	Investissements outre-mer	344	Crédance due au report en arrière du déficit	346													
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"		655																	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	2 806						354						
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356												
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :													360					
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	2 806						372						

524

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise :

Société GC IMMO

Néant ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
--	-----

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐
--	-----	--------------------------

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	7 000
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	1 712
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Jre

(5)

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE : DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société GC IMMO

Néant ☒ *

Exercice ouvert le : 01/01/2017

et clos le : 31/12/2017

Durée en nombre de mois 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121	
Variation de stock (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	
---	-----	--

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	
---	-----	--

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

Mono-établissement au sens de la CVAE				020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE				022	35 000	
Période de référence		du	024	au	160	
Date de cessation				186		

V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel * :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

55



ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 25 200.10 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 35 000.00 Euros et dégageant un bénéfice de 1 664.43 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Cession des parts sociales de M Jean-Antoine Groslier à M Jean-Yves Chazalmartin à date d'effet du 1er juillet 2017.

M Jean-Yves Chazalmartin est depuis le 1er juillet 2017 l'associé unique et le représentant légal de la SAS GC IMMO.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code du commerce - articles L.123-12 et L.123-28)

(Décret n°83-1020 du 29/11/83) (Règlement CRC n°99-03 : PCG)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des Immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 996		
TOTAL	1 996		
Autres participations			990
TOTAL			990
TOTAL GENERAL	1 996		990

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 996	1 996
TOTAL			1 996	1 996
Autres participations		990		
TOTAL		990		
TOTAL GENERAL		990	1 996	1 996

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	170	666		836
TOTAL	170	666		836
TOTAL GENERAL	170	666		836

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	666				
TOTAL	666				
TOTAL GENERAL	666				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

		p	p

		p		p

g p y

g	p	y	p	

1



Siège Social : Z.I. 12, avenue de Coubon - 43700 BRIVES CHARENSAC - 04 71 05 38 70 - www.segeco.fr
S.A. au capital de 8 951 784 € - R.C.S LE PUY EN VELAY B 587 350 273 - NAF : 6920Z
Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région de Clermont-Ferrand et Lyon.

GC IMMO
Société par actions simplifiée
au capital de 4 000 €
Siège social : 4 rue du docteur Le Petit, 63000 CLERMONT
FERRAND
818 408 510 RCS CLERMONT FD

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 3 AVRIL 2018

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 1 664,43 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 664,43 €

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 17 273,27 €.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
Le Président

